



Compte rendu de la séance du 03 décembre 2024

Secrétaire(s) de la séance:
Catherine PALTZ

Ordre du jour:

rapport local artificialisation des sols
devis
adhesion à une société déléguer pour la protection des données.
questions diverses

Délibérations du conseil:

rapport local artificialisation des sols (DE 028 2024)

le maire expose au conseil le caractère obligatoire de faire un rapport triennal sur l artificialisation des sols de la commune.

la loi climat et résilience adoptée en aout 2021, fixe les objectifs jusqu à l année 2050.

la commune étant dotée d un document d urbanisme, elle a le devoir d établir un document tous les 3 ans.

le conseil valide à l unanimité le rapport proposé.

fait et délibéré les jours, mois et an susdits

devis (DE 029 2024)

Le maire propose au conseil municipal

-le devis pour le marquage au sols de la réglementation routière sur la commune.

société CM2E pour un montant 1424.95e ttc

-le devis pour le remplacement d une porte du logement 5 de la mairie par la société M.F CONSTRUCTION pour un montant de 1112.75e ttc.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les devis

fait et délibéré les jours, mois et an susdits

adhesion à une société déléguer pour la protections des données (DE 030 2024)

Le maire expose au conseil municipal le devis pour adherer à la société :

WAI PROTECT BY GAIA montant 250e ht /an

pour assurer de notre conformité de notre commune dans le règlement général sur la protection des données (RGPD)

ce service inclut la nomination d un délégué à la protection des données (DPO).

cette obligation est due à la fin de prestation de notre fournisseur de logiciel AGEDI, qui doit se mettre en règle avec les lois européennes.

le conseil valie à l unanimité ce devis et donne pouvoir au MAIRE pour tous les documents s y afférents.

fait et délibéré les jours, mois et an susdits